

Rapport final

Québec, le 24 avril 2018

Fraude alimentaire : les Canadiens sont-ils bien protégés?

Bonjour,

Avant toutes choses, je tiens une fois de plus à vous remercier très chaleureusement de m'avoir attribué la bourse Michener-Deacon 2017 pour le journalisme d'enquête, qui m'a permis de me plonger pendant plusieurs mois dans le dossier de la fraude alimentaire.

Lorsque je vous ai envoyé mon rapport intérimaire, en novembre dernier, j'avais terminé la partie enquête et commençais la rédaction, avec l'ambition de pouvoir produire non seulement un reportage dans *L'actualité*, mais aussi un livre. Après la rédaction de deux chapitres, cependant, je me suis aperçue que j'avais mal évalué la somme de travail que me demanderait la rédaction d'un ouvrage complet, sur un sujet où les risques de poursuite sont omniprésents dès lors qu'on veut entrer dans les détails. Je courais en outre le risque qu'un travail de longue haleine finisse par être déjà dépassé en partie, une fois terminé le temps d'édition, car plusieurs éléments évoluent rapidement dans ce dossier. J'ai donc finalement décidé de valoriser plutôt mon travail autrement, par le biais de conférences grand public, dont je pourrais ajuster le contenu au fur et à mesure que le sujet évolue, en plus des publications dans les médias. Voici donc, en date d'aujourd'hui, ce qui est prévu :

Dans *L'actualité*

Un dossier de 12 pages est en cours d'édition. Il sera publié dans le magazine imprimé et dans sa version électronique, dans l'édition de juillet 2018 (en kiosque le 8 juin). Il sera ensuite publié sur le site web du magazine, et sera accessible en intégralité et gratuitement à compter du 8 août 2018.

Ce dossier constitue un vaste état des lieux de ce que l'on sait de la fraude alimentaire, un sujet qui revient régulièrement dans les médias sous la forme d'histoires anecdotiques, qui se contentent trop souvent de faire peur au public sans lui permettre de comprendre

comment on peut agir. Dans ce dossier, j'explique donc pourquoi la fraude alimentaire se produit, ce qui fait en sorte qu'elle est devenue préoccupante, ce que l'on sait de l'ampleur de ce phénomène, et comment on tente, ou non, de s'y attaquer tant du côté des industriels que des gouvernements, des scientifiques et des consommateurs. Le tout est émaillé d'exemples de fraudes et stratagèmes découverts dans les dernières années au Canada et ailleurs dans le monde, qui permettent de bien comprendre et de garder l'intérêt du lecteur.

Dans le courant du mois de juin, six textes complémentaires seront aussi publiés sur le site www.lactualite.com, et un balado présentant ma démarche sera mis en ligne. Les textes web apportent des éclairages sur certains aspects plus pointus, tels que la grande histoire de la fraude de l'Antiquité à nos jours, qui s'occupe de quoi dans la réglementation et où porter plainte, les fausses rumeurs en matière de fraude alimentaire, et ce qui se cache en arrière du nom des aliments.

Au total, l'ensemble des textes représente environ 11 000 mots, soit un très gros morceau dans le contexte médiatique actuel.

(Je vous enverrai des liens vers tous ces textes dès qu'ils seront disponibles).

Dans d'autres médias

J'aimerais publier une traduction de mon enquête (si possible en intégralité, sinon en partie) cet automne dans un magazine canadien anglophone, une fois passés les trois mois de délais qu'impose le droit de première publication du texte par L'actualité. Je vais entreprendre des démarches sous peu auprès de plusieurs magazines. Je vous tiendrai au courant.

Dans des conférences publiques

Plutôt que de publier un livre, je compte plutôt présenter le contenu de mon enquête lors plusieurs conférences publiques durant les prochains mois. Une première conférence est prévue cet automne au Cœur des sciences de l'UQÀM, à Montréal. Évidemment, tout comme dans les textes écrits, la Fondation Michener sera citée et remerciée à chaque conférence. Là encore, je vous enverrai les liens vers les événements au fur et à mesure.

N'hésitez pas à me contacter si vous désirez plus de amples détails.

Encore un très grand merci à la Fondation Michener, à ses généreux donateurs et aux personnes qui s’y impliquent, pour m’avoir donné l’opportunité de réaliser cette grande enquête. J’espère qu’elle permettra à la population canadienne, aux industriels de l’agroalimentaire et aux autorités réglementaires de mieux comprendre les risques et les ressorts de la fraude alimentaire, pour que nous ayons tous accès à des aliments authentiques, produits et distribués honnêtement. J’espère aussi qu’elle incitera les entreprises canadiennes et le gouvernement fédéral à faire leur juste part pour lutter contre ce phénomène planétaire, qui fait de nombreuses victimes chez les personnes les plus vulnérables.

Cordialement,

Valérie Borde